

CONTEXTE INTERNATIONAL, RÉGIONAL ET LOCAL

L'économie mondiale ne s'est pas encore relevée de la crise du début des années 1970 et subit en 1979 un nouveau choc pétrolier. Les relations internationales sont toujours dominées par la guerre froide, malgré les accords SALT 1 et 2 de limitation des armes nucléaires. En 1979, l'URSS intervient en Afghanistan, créant un nouveau point chaud de confrontation est-ouest. En 1982, lorsque Brejnev meurt, le pays est en crise mais toujours redoutable. Sur le plan national, la droite remporte les législatives de 1978, mais elle souffre de la rivalité entre Jacques Chirac et Valérie Giscard d'Estaing qui permet à la gauche unie de l'emporter en 1981. Le gouvernement socialiste engage une politique économique résolument de gauche qu'il est obligé d'abandonner en 1983 pour entamer « le tournant de la rigueur ». La politique de décentralisation de F. Mitterrand se traduit dans les TOM par la volonté d'aboutir à un statut d'autonomie renforcée qui tarde à se mettre en œuvre, d'autant que l'abandon des essais nucléaires n'est pas envisagé. Ces essais sont de plus en plus contestés dans le Pacifique. L'attitude de la France était, avant l'élection de François Mitterrand, considérée comme « arrogante » sur ce sujet. Mais l'évolution des socialistes sur le sujet nucléaire n'apporte pas aux pays antinucléaires le changement qu'ils espéraient.

« L'arrogance » française se traduit aussi dans son attitude concernant l'indépendance des territoires qu'elle possède encore alors que Fidji et Tonga sont devenus indépendants en 1970, la Papouasie-Nouvelle-Guinée en 1975, Tuvalu (anciennement îles Ellice) en 1978, Kiribati (anciennement îles Gilbert) en 1979 et Vanuatu (anciennement Nouvelles-Hébrides) en 1980.

Au plan local, l'économie est entièrement dépendante du C.E.P. Un PV de l'assemblée du 16 décembre 1982 souligne que les transferts économiques et sociaux de l'État ont représenté en 1981, 310 000 F CFP par habitant. En 1983, les administrations communales et territoriales emploient 37% de la population active.



illustrations : 1. Bateaux dans le lagon de Moruroa. Photographie D.R. 2. Manifestation antinucléaire menée par Henri Hiro dans les années 80. Photographie : moruroa.org.

CHRONOLOGIE

1977	(juillet) : F. Sanford élu vice-président du conseil de gouvernement (août) : dynamitage de la poste. Assassinat de Pierre Chatillon d'Anglejean.
1978	(janvier) : mutinerie à Nuutania. (avril) 1 ^{ère} réunion du Comité économique et social
1979	(9 juillet) : dissensions du Front Uni (18 juillet) : visite de Giscard d'Estaing. Scandale Enerpol.
1979	Y. Amaru démissionne du conseil de gouvernement. (5 juillet) : accident à Moruroa (octobre) : O. Temaru à l'ONU.
1980	(mars) : G. Flosse annonce qu'il a déposé à l'AN une proposition de loi pour élargir l'autonomie. Affaire des Tissages tahitiens, meurtre d'O. Bréaud.
1981	(juillet) : C. Hernu annonce que le CEP sera maintenu.
1982	Inauguration de la stèle de Pouvanaa (mai) : élections territoriales. Défaite du Front Uni (juin) : alliance <i>Tahoera'a/Ai'a Api</i> - G. Flosse élu vice-président.
1983	L'assemblée réclame un statut d'autonomie interne (janvier-avril) : une série de cyclones ravage la Polynésie (septembre) : l'assemblée rejette le projet gouvernemental de statut (octobre) : décès de John Teariki. G. Flosse rencontre F. Mitterrand (novembre) : grève dans l'hôtellerie, 54 jours d'affrontements (7 décembre) : le Conseil des ministres adopte un projet de statut.
1984	L'assemblée propose des modifications du statut (avril) : création du Fond d'entraide aux îles (FEI) (9 et 10 mai 1984) : débat à l'Assemblée nationale. Les députés polynésiens expriment leurs réserves. Au sénat, amendements déposés par D. Millaud (26 juillet 1984) : la commission paritaire mixte adopte le projet (30 août) : le Conseil constitutionnel supprime l'incompatibilité avec un mandat européen (7 septembre) : publication au JORF de la loi statutaire du 6 septembre (8 septembre) : publication au JOPF de la loi statutaire.

1. Qu'est-ce que le Front Uni et comment s'est-il fragilisé ?

Le Front Uni, né d'une alliance entre le E'a Api, le Here A'ia et des indépendants comme Frantz Vanizette remporte, le 29 mai 1977, les élections et obtient 16 sièges sur 19, mais les drames et les affaires qui marquent la fin des années soixante-dix ont raison de cette alliance. Ces affaires qui fragilisèrent le Front Uni est celle dite du scandale Enerpol et la seconde celle des Tissages tahitiens. L'opposition vit dans ces affaires à la fois les conséquences de la revendication autonomiste et l'incompétence du conseil de gouvernement du Front Uni. Pour les électeurs, ces deux formes de critiques contribuèrent à les détacher du gouvernement en place.

Illustration : 3. Le Front Uni : face à l'objectif, Francis Sanford, John Teariki, Frantz Vanizette et de profil, à droite, Yannick Amaru. (Photo. Collection Ch. Gleizal).



rentabilité du projet était problématique. De plus, appuyé par Francis Sanford, Yannick Amaru présenta un second projet de raffinerie de pétrole à Makatea, aussi peu réaliste que le premier. En juin 1979, le *Tahoera'a* attaqua vivement Yannick Amaru et le Front Uni qui le soutenait (partiellement). À la fin du mois, Yannick Amaru fut lâché par la majorité et il dut démissionner. Illustration : 4. Mission d'information à la Papenoo. Photographie D.R.

2. Qu'appelle-t-on le « scandale Enerpol » ?

Un conseiller du *Here A'ia*, Yannick Amaru, passionné par le combat autonomiste, estimait que logiquement, il fallait chercher à doter le pays d'une autonomie économique qui passerait surtout par l'autonomie énergétique. Compte tenu des techniques de l'époque, c'était vers l'hydro-électricité qu'il fallait s'engager. Dès le début des années soixante-dix, un projet de barrage dans la vallée de la Papenoo fut envisagé. En 1976, une société appelée Enerpol en fut chargée. Elle devint une société d'économie mixte en 1978. Le projet suscita des oppositions, surtout du fait que le Territoire y était fortement engagé financièrement alors que la

3. Quel est l'objectif du Front Uni en recevant le président Valérie Giscard d'Estaing ?

Dans son allocation de réception, le président Frantz Vanizette, se félicite de la réussite des institutions mises en place en 1977, même s'il reconnaît qu'il « faudrait aller vite pour ne pas décevoir ». Le président de la République lui répond par un long discours rappelant les principales mesures mises en œuvre par l'État. L'État intégrera sur cinq ans 564 agents contractuels polynésiens à la fonction publique d'Etat. La nouvelle convention avec le CEP procurera 1 090 millions de F CFP de ressources supplémentaires. Il note qu'en 1979, les interventions de l'État en Polynésie représenteront 18 milliards de F CFP. Le Front Uni séduit par son discours s'engagera derrière Giscard d'Estaing lors de l'élection présidentielle de 1981. Illustration : 5. Valérie Giscard d'Estaing descend de l'avion présidentiel 18 juillet 1979. (Photo. Collection Ch. Gleizal).



4. L'indépendance justifie-t-elle explosifs, assassinat et mutinerie ?

Le 12 août 1977, un attentat à l'explosif est perpétré contre la Poste de Papeete. Le 27, un homme d'affaires métropolitain, ancien militaire, Pierre d'Anglejean, est assassiné. Assez rapidement, la police identifie les coupables, membres d'un groupuscule indépendantiste *Te Toto Tupuna* (Le sang des ancêtres) dirigée par Charlie Ching. Le procès a lieu en janvier 1979 et des peines de prison de 5 à 20 ans sont prononcées.

Le 14 janvier 1978, une mutinerie éclate à Nuutania. Cette prison était considérée comme exemplaire mais divers renseignements faisaient état de la préparation d'une mutinerie et même d'une opération qui viserait à libérer Charlie Ching. Ce jour là, vers 15 h 30 un gardien Pierre Hoatau, est agressé et achevé sauvagement. Les mutins s'emparent de ses clés, les bureaux sont saccagés et les mutins mettent la main sur des réserves d'alcool. Vers 23 heures, ils montent sur le toit avec trois otages métropolitains qui purgeaient des peines de prison. Ces derniers pouvaient être jetés dans le vide à tout moment. Le haut-commissaire prépara un plan d'intervention. L'assaut fut mené à 4 h 30. L'un des mutins, qui menaçait l'un des otages, fut abattu par un tireur d'élite. À 5 h du matin, les forces de l'ordre avaient repris le contrôle de la prison. Les détenus qui avaient profité de la situation pour s'échapper furent repris.

Illustration : 8. Évacuation des prisonniers par les forces de l'ordre, lors de la mutinerie de Nuutania. Photographie DR.



5. Qui sont les élus à l'assemblée ?

Les élections du 29 mai 1977 se font dans la perspective du nouveau statut. Seuls douze nouveaux élus viennent siéger à l'assemblée. Parmi eux, une femme, Tuianu Le Gayic et un élu d'origine chinoise, Michel Law. Aux élections du 23 mai 1982, dix-sept conseillers sont reconduits, dont une femme, Tuianu Le Gayic, un conseiller d'origine chinoise Arthur Chung et trois conseillers de la Mana. En revanche on constate qu'il n'y a plus de conseiller d'origine européenne. En juillet, un conseiller gagne près de 300 000 FCFP (SMIG à 47 000 FCFP au 1^{er} août 1982). La mandature n'est pas interrompue par le statut de 1984. Toutefois, en raison de l'instabilité, l'assemblée est dissoute en décembre 1985 avec l'accord des conseillers. Une nouvelle loi électorale est adoptée pour des élections fixées au 16 mars 1986.

Illustration : 9. Tuianu Le Gayic. Photographie DR.

6. Les institutions dans le nouveau statut.

L'organisation et le fonctionnement de l'assemblée ne sont apparemment pas modifiés, mais de fait l'assemblée a compétence dans toutes les matières ne relevant pas de celle du conseil de gouvernement. Elle a de façon claire la possibilité de renverser le gouvernement par une motion de censure (art. 53) adoptée à la majorité absolue de ses membres. L'État ne détient plus qu'une compétence d'attribution et le Territoire reçoit la compétence de droit commun. C'est l'inverse de ce qui existait jusque-là lorsque les compétences du Territoire étaient énumérées limitativement. Une nouveauté, le conseil économique et social est composé de 30 membres. Il donne son avis lorsqu'il est saisi par l'assemblée ou le Conseil de gouvernement. Il n'y a pas d'auto saisine.

Illustration : 10. L'assemblée territoriale dans le statut de 1977. Photographie DR.



7. Quel est le rôle du Conseil de gouvernement ?

Les conseillers n'ont ni titre de ministre ni attributions individuelles. Toutefois, ils ont des missions de contrôle sur un secteur administratif. Le mandat de conseiller est incompatible avec celui de député, de sénateur ou de membre de l'assemblée territoriale. C'est le vice-président qui exerce la présidence du conseil pour les affaires locales. Francis Sanford, le premier vice-président estime : « Le statut m'a permis d'être le vice-président. *Chef de l'exécutif local*, j'assume ces fonctions en tant que président effectif du Conseil de gouvernement. Ce qui me permet d'être maître de l'ordre du jour. » (La Dépêche, 3 avril 1981) Autre signe symbolique : le représentant de l'État perd le titre de gouverneur et s'appelle désormais Haut-Commissaire de la République. Il reste président du conseil de gouvernement : il est donc le chef de l'exécutif, mais ne peut suspendre ou révoquer les conseillers comme le pouvait le gouverneur. Il ne présente plus le budget devant l'assemblée car celui-ci est arrêté par le conseil de gouvernement. Illustration : 11. Les deux têtes de l'exécutif, le haut-commissaire et le vice-président du gouvernement. Photographie D.R.

8. Comment l'autonomie change-t-elle de camp ?

En septembre 1981, Francis Sanford, vice-président du gouvernement, demande au nouveau pouvoir socialiste nouvellement élu en métropole d'envisager des aménagements au statut. Mais dès le 13 mai 1980, Gaston Flosse ayant déposé une proposition de loi sur le bureau de l'Assemblée nationale, un comité État-Territoire était mis en place en août 1981. Lorsqu'il accède à la vice-présidence, en juin 1982, il est clair que Gaston Flosse a devancé ceux qui étaient jusque là les autonomistes et qu'il s'impose comme le maître de leur jeu.

Le projet de statut est présenté à l'assemblée territoriale le 23 septembre 1983 et recueille un avis réservé. Après d'ultimes modifications l'assemblée rend un nouvel avis, le 12 avril 1984 et le projet de loi est finalement adopté par l'assemblée nationale le 2 août 1984.

Illustration : 12. Gaston Flosse, ici en compagnie de Jacques Teuira et Émile Vernaudo est au centre des négociations pour un nouveau statut d'autonomie interne. (Photo. Collection Ch. Gleizal).



9. Quelles furent les conséquences des cyclones des années 82/83 ?

Les cyclones de 1982-83 ont marqué les îles de la Polynésie tant par leur intensité que par leur répétition. Au nombre de six, ils ont provoqué des dégâts considérables estimés à 84 millions d'euros. Lisa, Nano, Orama, Reva, Veena, et William touchent les îles de la Polynésie française en avril. Pour réparer les dégâts causés par le dernier cyclone qui frappe le Sud Est des Tuamotu, Gaston Flosse décide la création de l'Agence Territoriale de la Reconstruction (ATR), financée par une taxe sur la bière, des prélèvements sur d'autres offices et un emprunt de 3,5 milliards FCFP. C'est également à cette occasion que sont créés les *fare* ATR, qui deviendront *fare* MTR. Illustration : 13. La Polynésie est dévastée par une série de cyclones. Photographie D.R.